

1 Données générales

Union Économique Monétaire Ouest Africaine : UEMOA



Juin 2019



Population : 120,2 millions hab. (2017 est.)

Distance avec Sénégal :Le Sénégal est membre composant de la zone UEMOA

Langues principales : Français (officiel), plusieurs dialectes autochtones dont le Manding, le Peulh sont les plus parlés

Monnaie : Franc CFA (XOF)

PIB / personne : \$ 2 422 /hab (2017)

Croissance annuelle du PIB :Plus de 6% depuis 6 ans (2018 est.)

Inflation : 1% (2018 est.)

Source: ASEPEX (2019)

Position de l'économie dans le monde (USD)



Rang Mondial de l'UEMOA

58^e mondiale

Commerce bilatéral



Position de l'UEMOA aux exportations du Sénégal

01

Exportations du Sénégal vers l'UEMOA



Croissance '16-'17

9,46%

2 Commerce bilatéral Sénégal – UEMOA

Cadre juridique des échanges.

Le Sénégal appartient à la zone économique l'UEMOA. Pour Cela les échanges entre les pays de la zone se font librement avec l'élimination des droits de douane entre les pays. Leurs relations sont régies par un traité de marché commun qui favorise la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale.

Le Tarif Extérieur Commun initialement en vigueur au sein de l'U.E.M.O.A depuis le 1er janvier 2000, a été étendu à l'espace C.E.D.E.A.O qui regroupe 15 pays membres (les huit pays membres de l'U.E.M.O.A, - (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) - , plus sept autres pays d'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Léone).

Le TEC consiste à appliquer les mêmes droits et taxes aux marchandises entrant dans l'espace C.E.D.E.A.O indépendamment de leurs points d'entrée et de leur destination au sein de l'espace.

Le TEC C.E.D.E.A.O se caractérise par la création d'une cinquième bande tarifaire au taux de 35 %.

Exportations et importations entre le Sénégal et l'UEMOA en 2017 (en valeur)

Tableau 2.1 Principaux produits exportés par le Sénégal dans l'UEMOA (milliers USD, 2017)

	Valeur en milliers USD 2015	Valeur en milliers USD 2016	Valeur en milliers USD 2017
Tous produits confondus	746 090	769 549	906 908
Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	96 572	101 445	113 802
Préparations alimentaires diverses	79 926	79 447	82 795
Céréales	34 667	42 410	29 830
Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	16 708	30 842	20 623

Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries	17 276	17 276	13 255
Sucres et sucreries	1006	1481	4316
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	1 762	1 540	3 538

Source: Trademap (2019)

Tableau 2.2 Pays destinataires du Sénégal dans la zone franche de l'UEMOA en 2017 et en 2018 (milliers XOF)

Les pays	Valeur milliers USD en 2017	Valeur milliers USD en 2018
Mali	209 786	209 786
Burkina Faso	33 155	209 786
Niger	9 624	15 616
Guinée Bissau	23 340	19 416
Côte d'Ivoire	80 362	71 539
Togo	12 518	11 528
Bénin	9 048	9 977

Source : ANSD 2018

Tableau 2.3 Principaux produits importés par le Sénégal depuis l'UEMOA en 2017 (milliers USD)

	Valeur milliers USD en 2015	Valeur milliers USD en 2016	Valeur milliers USD en 2017
Tous produits confondus	117 224	120 325	146 616
Graisses et huiles animales ou végétales ; produits de leur dissociation; graisses alimentaires . . .	30 656	38 173	21 155
Préparations alimentaires diverses	11 617	11 520	14 637
Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	7 862	7 856	10 172
Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux	1 634	932	2 241
Cacao et ses préparations	818	1 472	1 174
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries	1 166	795	867

Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	339	167	577
---	-----	-----	-----

Source : Trademap 2018

La balance commerciale des exportations et des importations du Sénégal dans la Zone UEMOA est excédentaire au profit du Sénégal sur ladite zone car les importations totales sénégalaises en 2017 sont de l'ordre de **146 616 000 USD** alors que les exportations vers la Zone UEMOA s'élèvent à **906 908 000 USD** pour un résultat de **760 292 000 USD**.

Tableau 2.4 Exportations des pays de la zone monétaire dans l'espace UEMOA en 2018 (milliers USD)

	Valeur milliers USD en 2017	Valeur milliers USD en 2018
l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) Agrégations	3 212 004	2 129 962
Côte d'Ivoire	1 070 745	1 458 699
Togo	608 199	294 101
Sénégal	1 130 331	165 574
Burkina Faso	34 299	124 471
Mali	72 579	46 211
Niger	136 796	22 383
Bénin	145 406	14 336
Guinée-Bissau	13 649	4 187

Dans le tableau ci-dessus, on constate le Sénégal est le 3^{ème} grand exportateurs dans l'espace UEMOA derrière la Côte d'Ivoire et le Togo. En revanche, les exportations du Sénégal dans ladite zone sont en **très forte baisse** entre 2017 et 2018, pour atteindre le taux de **-85,4%**.

Les Pays membre de la zone qui concurrencent le Sénégal sur le marché de l'UEMOA entre 2017 et 2018.

Les pays de la Zone franche monétaire suivants (part de marché des importations dans l'UEMOA) sont les concurrents du Sénégal sur le marché de l'UEMOA :

- Côte d'Ivoire (36,2% %) ;
- Togo (- 51,6 %) ;
- **Sénégal (- 85,4 %) ;**
- Burkina Faso (262,9 %) ;

- Mali (- 36,3 %) ;
- Niger (- 83,6 %) ;
- Bénin (- 90,1 %) ;
- Guinée Bissau (- 69,3 %).

Il y a de constater sur les chiffres ci-dessus que les exportations des Pays de l'UEMOA au sein de ladite zone monétaire sont en très fortes baisses sur l'ensemble des pays **sauf la Côte d'Ivoire (36,2% %)** et **surtout le Burkina Faso (262,9 %)** qui y enregistrent de fortes hausses de leurs exportations

3 Connaissance sur l'Union économique et monétaire ouest-africaine

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est une organisation ouest-africaine créée le 10 janvier 1994 qui a comme mission la réalisation de l'intégration économique des États membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé.

Histoire :

Distincte de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) créée en 1962 et dévolue aux questions monétaires, l'institution a été créée à Dakar(Sénégal) le 10 janvier 1994. Son siège est à Ouagadougou (Burkina Faso).

En 2000, le tarif extérieur commun de l'Union économique et monétaire ouest-africaine est mis en place.

Lors du sommet de Niamey, le 30 mars 2005, Mamadou Tandja a été reconduit à la présidence de l'Union pour un mandat d'un an.









Le 20 février 2010, le président malien Amadou Toumani Touré a été reconduit à la présidence de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine lors de la 14^e session des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenue au Centre internationale des conférences à Bamako en présence des présidents de 6 pays membres : Thomas Yayi Boni du Bénin, Blaise Compaoré du Burkina Faso, Malam Bacai Sanhá de la Guinée-Bissau, Amadou Toumani Touré du Mali, Abdoulaye Wade du Sénégal, et Faure Essozimna Gnassingbé du Togo. En raison de la crise en Côte d'Ivoire, le président Laurent Gbagbo était absent. Le président nigérien Mamadou Tandja a été destitué par un coup d'État le 18 février 2010.

En 2010, l'UEMOA crée la Caisse régionale de refinancement hypothécaire. Cette caisse se charge de donner des ressources aux banques sous forme d'obligations. En échange des liquidités, les banques accordent plus facilement des prêts à l'habitat. Grâce à ces liquidités, les taux des crédits immobiliers sont moins élevés favorisant l'accès à la propriété.

Lors de la 19^e conférence ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'UEMOA qui s'est tenue le 8 janvier 2016 à Cotonou (Bénin), le président de la Côte d'Ivoire Alassane Ouattara a été élu à la présidence de l'Union.

Abdallah Boureima, ancien ministre nigérien de l'Économie et des Finances, a été élu à l'unanimité président de la Commission de l'UEMOA le 10 avril 2017. Il remplace à ce poste l'ancien premier ministre du Sénégal Cheikh Hadjibou Soumaré. Il souhaite continuer les efforts de son prédécesseur sur le développement et la lutte contre la pauvreté.

Economie

Pays	Superficie (km ²)	Population (en milliers)	PIB (en millions de \$)	PIB (PPA) (en millions de \$)	PIB (PPA) par habitant (\$ internationaux courants)
 Bénin	114 763	11 176	9 247	25 441	2 276
 Burkina Faso	272 967	19 193	12 323	35 818	1 866
 Côte d'Ivoire	322 462	24 295	37 353	95 837	3 945
 Guinée-Bissau	36 125	1 861	1 347	3 171	1 704
 Mali	1 240 192	18 542	15 334	41 130	2 218
 Niger	1 267 000	21 477	8 120	21 880	1 019
 Sénégal	196 712	15 851	21 070	54 804	3 457
 Togo	56 785	7 798	4 758	12 971	1 663
Total (2017)	3 507 006	120 193	109 552	291 052	2 422

Institutions et organes de l'UEMOA

Président de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement

- ◆ 2001-2003 : Abdoulaye Wade  Sénégal du 19 décembre 2001 au 29 janvier 2003
- ◆ 2003-2007 : Mamadou Tandja  Niger du 29 janvier 2003 au 20 janvier 2007

- ◆ 2007-2009 : Blaise Compaoré  Burkina Faso du 20 janvier 2007 au 17 mars 2009
- ◆ 2009-2011 : Amadou Toumani Touré  Mali du 17 mars 2009 au 22 janvier 2011
- ◆ 2011-2013 : Faure Essozimna Gnassingbé  Togo du 22 janvier 2011 au 24 octobre 2013
- ◆ 2013-2016 : Thomas Boni Yayi  Bénin du 24 octobre 2013 au 24 janvier 2016
- ◆ 2016-en exercice : Alassane Ouattara  Côte d'Ivoire depuis le 8 janvier 2016

Commission de l'UEMOA

- ◆ 1996-2004 : **Moussa Touré**  **Sénégal**, Président de la Commission de l'UEMOA de 1996 au 10 janvier 2004
- ◆ 2004-2011 : **Soumaïla Cissé**  **Mali**, Président de la Commission de l'UEMOA du 10 janvier 2004 au 16 novembre 2011
- ◆ 2011-2017 : **Cheikh Hadjibou Soumaré**  **Sénégal**, Président de la Commission de l'UEMOA du 16 novembre 2011 au 10 avril 2017
- ◆ 2017-en exercice : **Abdallah Boureima**  **Niger**, Président de la Commission de l'UEMOA depuis le 10 avril 2017

4 Les services de l'ASEPEX aux exportateurs

Dans son ambition de promouvoir les produits Origine Sénégal sur les marchés extérieurs, l'ASEPEX offre à ses partenaires exportateurs du Sénégal les services qui suivent :

- Intelligence économique et commerciale;
- Appui technique et financier;
- Promotion commerciale;
- Environnement export et facilitation;
- Formation;
- Assistance et conseil à l'export.

De plus larges informations vous attendent sur www.asepex.sn

